

Réservation animations scolaires

Date de la visite : Horaire d'arrivée :

Nom et adresse de l'école / de l'établissement :
.....

Responsable : Téléphone :

Portable (obligatoire pour vous joindre en cas de retard) Mail :

Activité(s) choisie(s) :

Nombre de classe(s) et d'enfants qui prendront part à la visite :

Niveau scolaire (si plusieurs niveaux dans une même classe, merci de l'indiquer en cochant les cases correspondantes) :

PS MS GS CP CE1 CE2 CM1 CM2

Mode de paiement :

Comment avez-vous connu le musée :

.....

Durée de la visite : 1h 15 à 2h en fonction du niveau

Coût : 2€ par enfant, gratuit pour les écoles de Saint-Nicolas d'Aliermont
Gratuit pour enseignant(s) et accompagnateur(s)

L'animation du musée de l'horlogerie comprend :

- la visite des collections permanentes du musée
- la visite des expositions temporaires en cours (selon le programme culturel du musée, renseignez-vous)
- un atelier pédagogique (selon la thématique choisie lors de l'inscription)

Pour réserver, le présent formulaire de réservation est à retourner complété et signé par vos soins AU MOINS 15 JOURS AVANT VOTRE VISITE par courriel à musee@mairie-sna.fr ou par courrier à :

Musée de l'horlogerie
Service des publics
BP 13
76 510 Saint-Nicolas d'Aliermont

En renvoyant ce formulaire signé, **vous vous engagez à respecter les conditions générales ci-jointes** (voir au verso).

CONDITIONS GÉNÉRALES VISITE GUIDÉE DU MUSÉE DE L'HORLOGERIE

Réservation	<ul style="list-style-type: none"> - La réservation doit s'effectuer minimum 15 jours avant la date souhaitée (sous réserve de disponibilité). - Le nombre exact d'enfants doit être précisé au moins 15 jours avant la visite.
Composition du groupe	2 classes maximum
Lieu de rendez-vous	Musée de l'horlogerie 48, rue Édouard Cannevel 76 510 Saint-Nicolas d'Aliermont
Horaires	<p>L'heure d'arrivée du groupe doit être précisée et impérativement respectée. <u>Au-delà d'une demi-heure de retard :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - l'animation est annulée et doit s'effectuer de manière libre (visite sans guide) - le coût de l'animation reste dû
Règlement	<p>Le règlement s'effectue <u>sur place le jour de la visite.</u> Il peut s'effectuer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en espèces, - par chèque à l'ordre du Trésor public, - par mandat administratif (fournir au préalable un bon de commande).
Annulation	Seule l'annulation signifiée au minimum 3 jours francs avant la date de visite est acceptée. Au-delà de ce délai, la prestation est due en entier.

L'inscription ferme et définitive du groupe implique l'acceptation de ces conditions.

Nom de la personne responsable du groupe, date et signature :

Musée de l'horlogerie
 48, rue Édouard Cannevel
 76 510 Saint-Nicolas d'Aliermont
 ☎ 02 35 04 53 98
 Fax : 02 35 85 60 08
 Mail : musee@mairie-sna.fr
 Site Internet : www.musee-horlogerie-aliermont.fr